# Des passagers expulsent un homophobe du tram à Genève : “Nous sommes en Suisse ici”

12/12/2017 à 17h14

**Plus de 200 likes sur Facebook, et sans doute au moins autant de commentaires d’approbation pour cette «histoire d’arroseur homophobe arrosé». Lors d’une agression dans un tram 15 lundi soir, la victime, le journaliste de la RTS Jordan Davis, sort son smartphone pour capturer la scène et poste ensuite sa leçon de bravoure sur le réseau social.**

> *Genève : Des passagers expulsent un homophobe du tram pic.twitter.com/QQOn9DI25b*
>
> *— Pierre Sautarel (@FrDesouche) 12 décembre 2017*

En visionnant cette vidéo de 90 secondes, on entend l’agresseur dire «Allez dégage (…) tu voulais me draguer (…) je baise pas les pédés». Jordan Davis lui répond: «Vous vous humiliez monsieur, vous avez intérêt à sortir au prochain arrêt, on ne parle pas comme ça». Et l’on distingue des passagers conduire l’individu vers la sortie. Contacté, Jordan Davis explique sa démarche: «J’ai parlé haut et fort pour dire que je n’avais pas peur. Qui ne dit mot consent. Il a voulu m’exclure de l’espace public en me rabaissant, et la situation s’est retournée contre lui.»

Le réflexe de filmer, une déformation professionnelle? «Ça m’a tellement agacé que cette personne se permette de m’insulter et de me bousculer. Je suis sensibilisé au thème du harcèlement de rue car j’ai travaillé sur ce sujet pour une émission. J’ai utilisé mon téléphone comme une arme pour me

défendre, et comme preuve en cas de dérapage et de plainte. Mais si j'avais été seul dans une ruelle sombre face à trois colosses je n'aurais sans doute pas agi de la même manière.»

La solidarité dont ont fait preuve les usagers est suffisamment rare pour être relevée. «Ce genre de situation m'arrive régulièrement, notamment à Paris sur le quai du RER ou de la gare de Lyon. Mais là-bas je me suis senti beaucoup plus seul car personne n'a bronché. A Genève, j'ai remercié les passagers et ils m'ont répondu que c'était normal.» La publication de la vidéo présente un risque, tempère toutefois Me Nicolas Capt. «Je peux comprendre l'envie de partager cette vidéo, mais la problématique est proche de #balancetonporc. Ce type de matériel doit être remis à la police ou au Ministère public, autrement c'est déconseillé.»

mobile2.tdg.ch